

1975-2005 :

Happy birthday, IMT!



IMT
ES

The word "IMT" is written vertically in white outline letters on the left side of the page. To its right, the letters "ES" are also written vertically in a larger, bold white outline font. The background behind the text features a large, faint watermark of a classical building, likely the University of Neuchâtel.

- Lorsque la théologie fait l'ange... et le démon
- La philosophie s'offre des émotions !
- La presse people et le fait divers entrent à l'Université

Mandat d'objectifs : bilan et perspectives

Le 30 septembre dernier, le nouveau rectorat soufflait sa première bougie. Une première année qui a été marquée par l'élaboration et l'acceptation de Plan d'intentions et le début de mise en œuvre du Mandat d'objectifs de l'Université de Neuchâtel 2005-2008. Cet anniversaire est l'occasion de tirer un bilan du travail accompli et de dessiner les perspectives d'avenir.

I n'est pas inutile de rappeler que le Mandat d'objectifs - décidé par le Conseil d'Etat et approuvé par le Grand Conseil - est le fil rouge de toutes les réformes actuellement en cours au sein de l'Université de Neuchâtel. Son objectif principal est de permettre l'adaptation de notre alma mater au nouveau paysage universitaire suisse et sa survie dans un environnement où doivent prévaloir concurrence et collaboration, selon les vœux du Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche. Nous avons donc pour tâche de mettre en œuvre le système d'études selon la déclaration de Bologne, de respecter les normes d'encadrement stipulées par la CRUS, de nous préparer aux nouvelles normes de la Confédération en matière d'assurance qualité et de subventions, et de créer des centres d'excellence.

Le système de Bologne découpe les études selon le système anglo-saxon : d'abord le baccalauréat universitaire (bachelor), en trois ans, suivi de la maîtrise universitaire (master) en deux ans. Ce découpage pose le défi du deuxième recrutement. En effet, pour retenir les étudiants pour la filière de maîtrise universitaire, ou, mieux, pour attirer des étudiants d'autres universités, il faut pouvoir offrir des maîtrises universitaires au contenu attrayant et de qualité.

Par ailleurs, depuis l'année 2000, la loi fédérale soumet l'attribution des subventions à l'existence d'un système d'assurance qualité couvrant l'enseignement, la recherche et les services. Qualité est donc le maître-mot du Plan d'intentions.

Un an après son entrée en fonction, quel bilan le rectorat peut-il tirer de son travail ?

Le premier point positif de son action est sans aucun doute l'élaboration très rapide du Plan d'intentions et l'acceptation par les autorités politiques d'un Mandat d'objectifs basé sur ce Plan d'intentions. Autre succès, l'ensemble des facultés est aujourd'hui à l'heure de Bologne et nous avons progressé dans une répartition plus juste des ressources. Enfin, la phase préliminaire de l'assurance qualité en matière d'enseignement a été réalisée.

Mais il faut admettre que ces changements n'ont pas toujours été bien perçus, et l'on peut déplorer un mauvais climat interne et des rapports parfois tendus avec la FEN (Fédération des étudiants neuchâtelois). Autre point négatif, la lenteur dans l'avancement des réformes: la mise au point des nouveaux règlements avance lentement et surtout, la définition des profils des nouveaux professeurs a pris du retard.

A quelles tâches le rectorat va-t-il s'atteler dans les mois à venir ?

Le premier objectif du rectorat est d'améliorer la communication interne. Dans cette perspective, des réunions publiques et des consultations sont prévues pour les projets importants. L'expérience a déjà été faite en septembre dernier pour le nouveau règlement concernant les assistants : un site de consultation a été ouvert sur le web et une réunion d'information organisée.

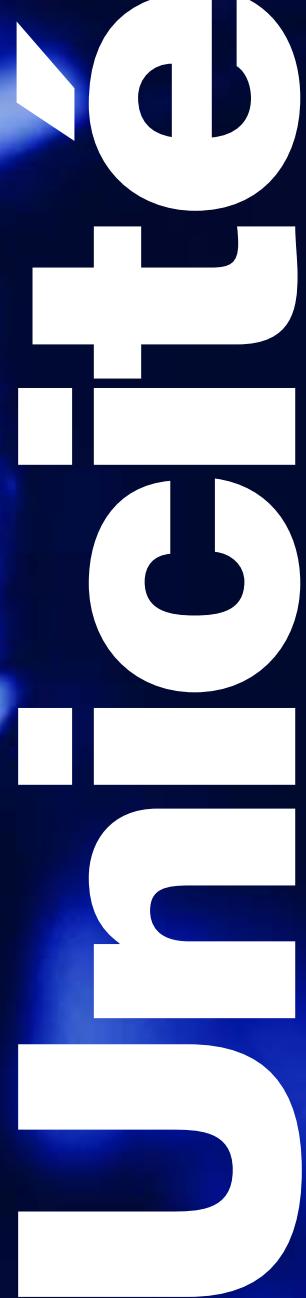
Autre priorité : l'engagement d'excellents professeurs. Il est important que les facultés accordent une priorité au recrutement de nouveaux professeurs ; le rectorat les y aidera dans toute la mesure du possible. Enfin, le rectorat poursuit l'objectif d'augmenter le nombre d'étudiants et de recruter d'excellents étudiants pour les maîtrises universitaires.

Pour conclure, on peut dire que le Mandat d'objectifs est sur de bons rails et le rectorat tire un bilan globalement positif de cette première année, malgré certains bémols.

Autre bémol, la situation préoccupante des finances cantonales qui affecte aussi l'Université, puisqu'elle a vu son enveloppe budgétaire réduite. Le rectorat n'a pas encore pu tirer les conséquences de cette réduction, mais il fera ce qui est en son pouvoir pour poursuivre la mise en œuvre du Mandat d'objectifs.

Alfred Strohmeier
Recteur





DOSSIER

4-12 ■

Les 30 ans de l'IMT

30 ans fêtés le 30 septembre!

30 ans

Une histoire avec le premier PO de l'IMT, Fausto Pellandini

Cinq équipes

Cinq équipes et projets phares de recherche

Interview : Alexandre Zehnder

Quid de Neuchâtel comme centre de compétence national dans le domaine des microtechniques ?

14 ■ Campus

UniNE sans fumée

Lorsque la théologie fait l'ange... et le démon !

La rentrée des manifestations académiques

20 ■ Qui cherche trouve

La philosophie s'offre des émotions

Mozart ne rend pas les enfants plus intelligents

Un poster franco-suisse primé !

26 ■ Bobinoscope

La presse people et le fait divers entrent à l'Université

La baisse du désir post-partum

La « success story » d'une Jurassienne à Harvard...

32 ■ Bibliographie

Couverture : La microtechnique neuchâteloise en fête

Impressum

UniCité ■ Magazine de l'Université de Neuchâtel, n° 30, octobre 2005, 7'000 exemplaires

Rédaction ■ Université de Neuchâtel, Service de presse et communication, Faubourg du Lac 5a, CH-2001 Neuchâtel

Responsable de rédaction ■ Service de presse et communication, Virginie Borel

Conception graphique ■ Fred Wuthrich, Université de Neuchâtel

Mise en page ■ Yves Maumary, Université de Neuchâtel

Illustration « Ange et démon » ■ Nicolas Sjöstedt

Photographies couverture et dossier ■ Pierre-William Henry

Impression ■ Imprimerie Actual SA, Bienne

ISSN 1424-5663

■ 30 ans fêtés le 30 septembre!

Depuis 30 ans à la pointe de l'innovation scientifique et technologique, l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel a marqué l'événement vendredi 30 septembre par le biais d'un rendez-vous officiel festif et original ! UniCité a choisi de s'arrêter en mots et en images sur quelques facettes de cet institut - notamment en compagnie de son fondateur, le professeur Fausto Pellandini - dont le prestige rejaillit depuis 30 ans sur l'Université toute entière...

Si vous vouliez en avoir plein les yeux et les oreilles, c'est à l'Aula des Jeunes-Rives qu'il fallait être en cette toute fin du mois de septembre... En plus de fameux orateurs - dont le célèbre docteur honoris causa de l'Université et co-fondateur du Groupe Swatch Nicolas Hayek - l'IMT a choisi d'offrir un véritable spectacle « high tech » constitué de clins d'œil aux technologies mises au point à l'Institut... Lasers et reconnaissance de formes étaient notamment au programme d'une cérémonie unique en son genre. Rehaussée par une création musicale écrite pour l'occasion par le compositeur Bernois Dres Schiltknecht, à mi-chemin entre musique électronique et classique, entre hier et aujourd'hui...

Une exposition sur panneaux retracant les 30 ans d'histoire de l'IMT neuchâtelois a par ailleurs accompagné les invités de l'Institut jusque vers le lieu de la soirée... les professeurs de l'IMT et leurs équipes ont alors accueilli les invités dans une ambiance festive et conviviale, entre retrouvailles et nouveaux contacts.

Créé en 1975, l'Institut de microtechnique assure non seulement ses objectifs principaux - formation universitaire et recherche appliquée orientée vers les nouvelles technologies - tout en agissant en tant qu'initiateur de la recherche aux niveaux suisse et européen dans cinq domaines d'activité (optique appliquée, capteurs-actionneurs-micro-

systèmes, électronique-traitement du signal, photovoltaïque et reconnaissance de formes). C'est à l'IMT que l'on doit, par exemple, la mise au point de techniques d'avant-garde pour le micro-usinage du silicium, l'invention d'un procédé révolutionnaire pour la fabrication de couches minces pour l'énergie photovoltaïque, le VHF, ou encore divers développements dans les domaines des circuits intégrés à très basse consommation, de la modélisation informatique d'objets 3D de façon semi-automatique et de la technologie spatiale... l'IMT participe en effet à la construction du premier microscope à force atomique qui devrait partir sur Mars en 2007 !

A noter encore que l'IMT compte 130 emplois et génère des mandats de recherche pour un montant de 12 millions de francs par an. Actuellement, 100 projets de recherche sont en cours au sein d'un institut qui n'a pas fini de nous surprendre... ■

Virginie Borel





Nicolas Hayek



■ Le premier Prix de la ville de La Chaux-de-Fonds a été décerné à Jean-Luc Nagel

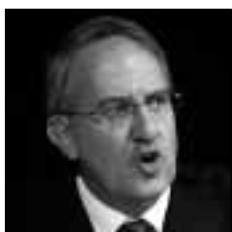


Alfred Strohmeier

Décerné pour la première fois, le Prix de la ville de La Chaux-de-Fonds - récompensant un jeune chercheur ayant apporté par ses travaux une contribution nouvelle de haute valeur dans le domaine de la microtechnique - a été remis à Jean-Luc Nagel dont la thèse a été présentée en juin à l'Université. Docteur de l'IMT, Jean-Luc Nagel a développé un système visant à remplacer la vérification d'identité avec mot de passe, par une analyse biométrique du visage à très basse consommation électrique. Ses travaux ont un grand potentiel d'application pour tous les systèmes mobiles, comme les téléphones portables. ■



Didier Berberat



Nico de Rooij



Sylvie Perrinjaquet



Jean-Luc Nagel



« Avec la création de l'Institut s'est développée la possibilité de créer une microtechnique moderne et interdisciplinaire »

« Petit, petit, petit. Tout est mini dans notre vie»... La création de l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel, en février 1975, semblait faire écho à la chanson de Jacques Dutronc ! Fort aujourd'hui de 130 collaborateurs, l'IMT génère 12 millions de francs annuels de contrats de recherche dans différents domaines au nombre desquels la miniaturisation. Fausto Pellandini, retraité depuis 2003, en a été le fondateur et le premier professeur. Retour en sa compagnie vers un passé pas si lointain...

L'Université de Neuchâtel a toujours su faire œuvre de pionnier aux périodes charnières de son évolution... Elle n'a pas fait exception avec l'Institut de microtechnique (IMT) qui vient de fêter dignement ses 30 ans d'existence au cours d'une cérémonie officielle puis d'une fête qui a réuni le 30 septembre les collaborateurs et amis qui ont contribué à faire de cet institut le poids lourd qu'il représente aujourd'hui en terme de recherche...

« Après l'invention du transistor (1947) et celle des circuits intégrés électroniques (1958-59), tout était mûr à la fin des années 60, pour une extension de la miniaturisation à l'optique, aux senseurs et aux microsystèmes », lance d'emblée Fausto Pellandini arrivé à l'Université de Neuchâtel au début des années 70 comme professeur d'électronique à l'Institut de physique. « A cette époque et depuis 1969, il existait à l'Université un enseignement d'ingénieur en microtechnique qui avait remplacé celui d'ingénieur horloger », détaille Fausto Pellandini. « L'Association suisse pour la microtechnique, poussée par l'industrie horlogère et celle des machines de précision, était notamment intervenue auprès

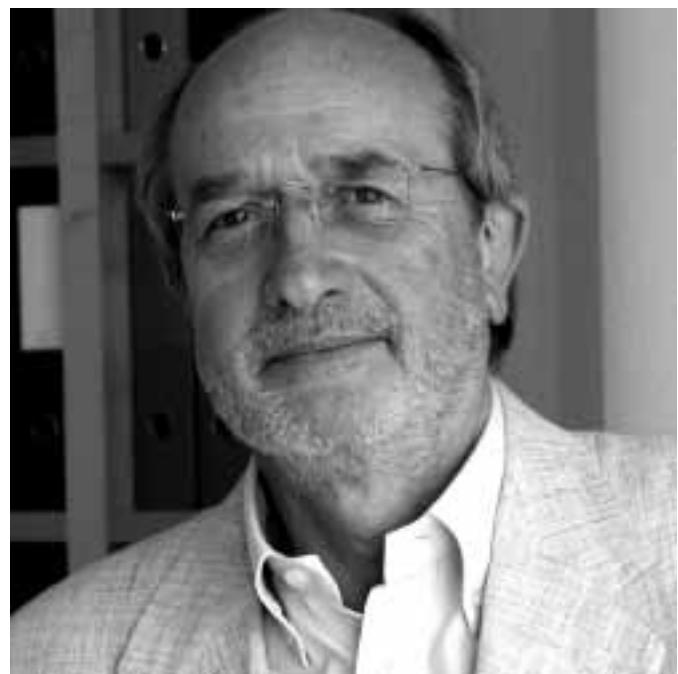
du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales pour que cette discipline apparaisse dans les cursus universitaires ; elle avait ainsi obtenu la création de deux chaires de microtechniques, l'une à l'ETHZ (1968), l'autre à l'EPFL (1969).

C'est dans cette effervescence que, dès 1973, une commission du Conseil de l'Université emmenée par Gérard Bauer - une personnalité neuchâteloise marquante - et dont faisait partie le jeune professeur tessinois venu de Zurich, planche sur la question du développement de la

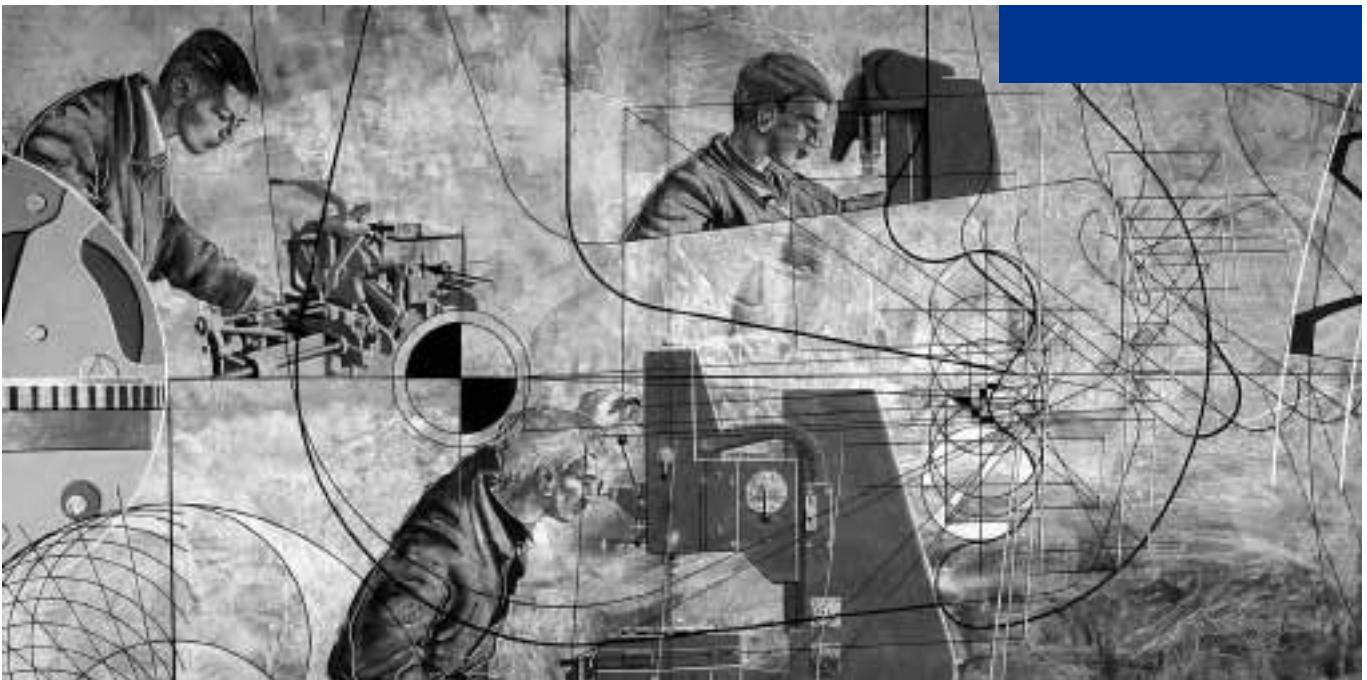
microtechnique au sein de l'UniNE. Une année plus tard, ses conclusions sont sans appel : « Il faut créer un nouvel institut ! ».

La naissance de l'interdisciplinarité

Les effets n'ont pas tardé à se manifester puisque l'Institut naît formellement en février 1975. « Avec la création de l'Institut s'est développée la possibilité de créer une microtechnique moderne et interdisciplinaire », s'enthousiasme Fausto Pellandini. « Une de mes premières tâches a donc consisté à réorganiser l'enseignement en microtechnique et



Fausto Pellandini



La microtechnique d'hier...

à réfléchir à la manière de développer la recherche avec les instituts en place », commente le jeune retraité. Dès 1975 l'IMT est le premier à proposer des études universitaires faisant appel à plusieurs disciplines dont : physique, électronique, mécanique, chimie-matériaux et informatique !

Fausto Pellandini présente à cette époque le plan directeur pour le développement de la microtechnique, proposant notamment de créer trois nouvelles chaires : l'optique, les matériaux électroniques et la microélectronique (senseurs-actionneurs). Accepté par la Faculté des sciences, ce plan s'est réalisé entre 1978 et 1981. L'IMT s'enrichit de trois professeurs venant d'horizons différents: René Dändliker en optique appliquée, Arvind Shah en matériaux électroniques et photovoltaïques et Nico de Rooij en senseurs, actionneurs et microsystèmes.

L'IMT et l'EPFL : une longue tradition de collaboration

On ne peut pas évoquer l'IMT sans parler de sa collaboration avec l'EPFL dont la première convention relative à l'enseigne-



...et celle d'aujourd'hui

ment en microtechnique remonte à 1978 : les deux hautes écoles conviennent alors d'établir et de réaliser en commun un plan d'études unique destiné à la formation des ingénieurs en microtechnique dès l'automne 1978. Depuis lors, le premier cycle de deux ans peut être suivi soit à l'EPFL, soit à l'Université de Neuchâtel, soit éventuellement à Zurich. Le deuxième cycle de deux ans est quant à lui donné uniquement par l'EPFL, qui délivre seule en Suisse le diplôme

d'ingénieur en microtechnique. Toutefois, afin d'assurer le contact et la coordination entre les enseignants au niveau du second cycle, les professeurs de l'IMT participent aussi à l'enseignement donné par l'EPFL. Enfin, la formation postgrade (essentiellement le doctorat) est donnée soit à Lausanne, soit à Neuchâtel. En 1979, l'Université de Neuchâtel renonce au diplôme d'ingénieur en microtechnique pour se concentrer sur le diplôme d'électronique-physique dont les

thèmes sont plus proches des intérêts de la recherche.

En mai 1989, la collaboration entre l'Université de Neuchâtel et l'EPFL est renforcée et complétée par une nouvelle convention: d'une part, les quatre professeurs ordinaires de l'IMT de l'Université de Neuchâtel sont intégrés en tant que professeurs ordinaires à temps partiel au sein du Département de microtechnique nouvellement créé par l'EPFL. D'autre part, une collaboration

pour le suivi des travaux pratiques et la recherche expérimentale est mise en place par la création à Neuchâtel d'un nouveau Laboratoire de microtechnique commun à l'EPFL et à l'Université de Neuchâtel (LMT). Ce laboratoire doit servir à l'encadrement des étudiants avancés de l'EPFL et à l'exécution de projets communs de recherche.

Une troisième convention est intervenue en 2003 : elle porte sur la création d'un laboratoire de l'EPFL à l'IMT appelé « Micro-systèmes pour les technologies spatiales ». Elle a notamment permis l'arrivée du professeur assistant « tenure track » Herbert Shea à Neuchâtel.

Le Centre interuniversitaire en microtechnique et nanotechnologie (CIMENT), issu également d'une coopération entre l'IMT et l'EPFL, est soutenu depuis octobre 2004 par la Conférence universitaire suisse qui lui a octroyé 1,6 million de francs pour démarrer ses activités. CIMENT vise à initier des projets de recherche ambitieux et ouverts à ses partenaires (CSEM, HES-SO, parcs scientifiques, partenaires industriels)... Les domaines d'application des activités du CIMENT couvrent trois domaines principaux : les procédés et équipements de fabrication high tech ; les équipements scientifiques d'analyse et de caractérisation ; les nouveaux produits innovants et compétitifs destinés au grand public pour les techniques de localisation, la médecine ou encore l'industrie horlogère.

Trois acteurs pour un Pôle microtechnique

En avril 1995, l'EPFL, l'Université de Neuchâtel et le CSEM décident d'élaborer une stratégie commune et de coordonner leurs activités en créant un « Pôle microtechnique ».

Dans ce cadre, une convention est signée en avril 1998, concernant la mise en commun d'un laboratoire lourd destiné à la recherche : l'IMT met à la disposition du CSEM ses locaux et équipements de micro- et nano-structuration, en assumant la responsabilité et la gestion du laboratoire. Une coordination est mise en place entre ce laboratoire de Neuchâtel (L-NE) et le Centre de micro technologie d'Ecublens de l'EPFL (CMI), pour faciliter l'accès des chercheurs et des étudiants aux laboratoires respectifs et se répartir les tâches.

En 1998, le professeur Fausto Pellandini et Michel de Perrot, adjoint scientifique à la direction de l'IMT, sont chargés par l'Université de Neuchâtel de négocier avec le CSEM une convention d'un nouveau type pour le financement à hauteur de 2 millions de francs par an d'un programme de recherche de base proposé et exécuté par l'IMT.

« L'activité de recherche future en microtechnique et en nanotechnologie est assurément l'un des piliers qui permettra à l'industrie suisse d'occuper une place intéressante dans le monde par la fabrication et la commercialisation de produits à forte valeur ajoutée », souligne Fausto Pellandini qui avoue avoir beaucoup hésité entre le privé et le public : « Ce qui m'a retenu à l'IMT, c'est la possibilité de créer un institut et le degré de liberté dans le développement des projets », lâche-t-il sans regret. Une liberté presque totale depuis 2003, puisque le jeune retraité continue à suivre de très près l'évolution de la microtechnique en Suisse et à agir comme expert dans ce domaine qui n'est pas près de prendre une ride ! ■

Virginie Borel



Activité de recherche dans une salle blanche de l'IMT

■ Des déménagements en cascade

Au cours de ses dix premières années d'existence, l'IMT neuchâtelois a vécu de nombreux déménagements qui l'ont emmené successivement des locaux de l'Institut de physique à ceux situés à la rue des Beaux-Arts, puis à la rue de Pierre-à-Mazel au moment où est engagé René Daendliker comme professeur d'optique. L'IMT transitera encore par la Maladière à l'arrivée des professeurs Arvind Shah et Nico de Rooij avant de s'installer dans une partie des locaux actuellement occupés par l'IMT à la rue Breguet 1 - alors propriété de la Fondation pour un laboratoire de recherche horlogère - qui abritait encore le Laboratoire suisse de recherche horlogère. En 1984 émerge le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) et dans ses nouveaux locaux à la rue Jacquet-Droz qui abritent la technologie lourde, s'installe le laboratoire du professeur Nico de Rooij. Les techniques dites « légères » de l'IMT se concentrent dès lors à la rue Breguet 1. Faute de place, Fausto Pellandini a néanmoins encore émigré quelques années à la rue Tivoli au cours des années 90 avant que l'IMT ne puisse déployer ses équipes dans tout le bâtiment de la rue Breguet 1. Aujourd'hui, 30 ans après sa création, l'IMT est encore scindé en trois avec différents espaces et laboratoires occupés à la rue Jaquet-Droz 1 et 7, ainsi qu'à Breguet 1.

Aussi pour l'avenir de l'IMT, son directeur actuel Nico de Rooij, imagine-t-il réunir les laboratoires et infrastructures lourdes sous un seul toit commun au CSEM et à l'Institut de physique... ■

Abonnement 100.- JEUNES



théâtre du
passage

• ABONNEMENT JEUNES •



LYCÉENS - APPRENTIS - ÉTUDIANTS AU THÉÂTRE POUR 10 FRANCS!

Théâtre du Passage • Neuchâtel • tél. +41 32 717 79 07 • email: info@theatredupassage.ch
www.theatredupassage.ch

DOSSIER





Nico de Rooij

Une place forte de recherche et d'enseignement

Une nouvelle « génération » de trois professeurs (Pierre-André Farine, Hans-Peter Herzig et Christophe Ballif ont remplacé Fausto Pellandini, René Dändliker et Arvind Shah) a désormais repris les rênes de l'IMT dirigé par le dernier des mousquetaires encore en place, Nico de Rooij. La cohésion de l'IMT est assurée par le suivi et le développement des thèmes de recherche qui ont fait la notoriété de l'Institut, ainsi que par l'adaptation de l'enseignement aux besoins industriels, à l'image du Master en micro et nanotechnologie dont la deuxième volée vient de démarrer.



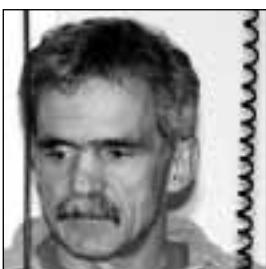
Christophe Ballif



Arvind Shah



Pierre-André Farine



Hans-Peter Herzig



René Dändliker

Pierre-André Farine a pris la succession de Fausto Pellandini comme responsable du laboratoire d'électronique et de traitement du signal à qui l'on doit, entre autres, des circuits intégrés à très basse consommation pour les aides auditives ou encore des microsystèmes pour la mesure du taux d'écoute des stations radio et TV intégrés dans une montre bracelet. Il est épaulé par Peter Seitz dans le domaine de l'optoélectronique.

Le cinquième groupe de recherche « Reconnaissance des formes » est placé sous la responsabilité du professeur Heinz Hügli : les recherches portent sur la vision en trois dimensions ou encore la micro-vision.

Quelque Fr. 90'000.- de bourses !

L'enseignement dispensé à l'IMT ne peut être qu'enrichi par les recherches qui y sont conduites ! A l'image du Master en micro et nanotechnologie dont la deuxième volée vient de faire ses premiers pas...

Appliquant un modèle courant aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne avec les traditionnelles « fellowships », l'IMT, conjointement avec l'Institut de chimie, a mis au point un système de bourses financées par des sponsors privés pour attirer des éléments brillants dans son Master en micro et nanotechnologie. Pour cette année académique, ce sont près de Fr. 90'000.- de bourse qui ont été attribués à des étudiants particulièrement méritants. En effet, cinq entreprises et fondation du canton (PX Holding, UBS et TSM, les trois à La Chaux-de-Fonds, Metalor à Neuchâtel, ainsi que la Fondation en faveur d'un laboratoire de recherches horlogères) ont délié les cordons de leur budget en faveur de la relève scientifique ! Pratiquement, une commission de répartition des bourses s'est réunie pour évaluer les demandes de candidats venus souvent de l'étranger qui lui ont été faites : « Pour pouvoir attirer de bons candidats au Master, il faut pouvoir offrir des bourses », explique le professeur Pierre-André Farine. Qui poursuit en soutenant que ces candidats sont souvent particulièrement motivés, entraînant ainsi le reste du groupe vers de meilleurs résultats. Quelque 15 étudiants entament cet automne leur Master en micro et nanotechnologie à l'Université de Neuchâtel. (vb)

Neuchâtel, centre national de compétence en sciences des matériaux et nanotechnologie

« Un centre de compétence, ce n'est pas une maison en béton, c'est un toit virtuel »

En décembre 2004, le Conseil des écoles polytechniques fédérales (EPF) a décidé de créer des centres de compétences interinstitutionnels. Le but de ce projet est de mettre le domaine des EPF plus fortement en réseau et de rendre plus directement utilisable pour la société et l'économie le potentiel d'innovation scientifique et technique existant au sein du domaine des EPF, dans une premier temps, puis au sein la communauté scientifique, dans un second temps. Interview d'Alexandre Zehnder, président du Conseil des EPF.



UniCité : Alexandre Zehnder, en quoi consistent ces centres de compétences et quelle est la place de Neuchâtel dans ce projet ?

Alexandre Zehnder : Les institutions du domaine des EPF développent des centres de compétences dans les domaines de l'énergie, des sciences des matériaux, ainsi que de l'environnement et de la durabilité. Les points forts se situent dans la recherche axée sur des thèmes ainsi que dans la coopération avec l'industrie et les pouvoirs publics. Ces centres sont élaborés dans des régions qui connaissent une activité économique porteuse. Voilà pourquoi il a été décidé que le centre de compétence en sciences des matériaux et nanotechnologie verra le jour en Suisse romande. Il sera piloté par l'EPFL, l'EMPA y jouera un rôle moteur et le CSEM y participera étroitement. Le savoir particulier en microtechnique de cette région permettra d'accélérer le développement de nouveaux matériaux

notamment dans les domaines de la médecine, l'informatique, les technologies énergétiques, les technologies de la communication ainsi que celles de la construction et du transport.

UniCité : Est-ce qu'il existe une compétition entre Lausanne et Neuchâtel pour abriter le centre de compétence en sciences des matériaux et nanotechnologie ?

AZ : Non, pas du tout. Il faut bien comprendre qu'un centre national de compétence, ce n'est pas un bâtiment en béton ! C'est un toit virtuel qui rassemble des compétences. L'idée n'est pas de déplacer Neuchâtel à Lausanne ou Lausanne à Neuchâtel. De plus il n'a jamais été question de déménager le CSEM à Lausanne. Ce qui est primordial, c'est la proximité avec le secteur privé. Or Neuchâtel, et l'Arc jurassien, possèdent une longue tradition industrielle dans le domaine de la microtechnique. On s'oriente donc vers une répartition des tâches entre Lausanne et Neuchâtel. De toute façon, dans des secteurs de recherche en pleine expansion, tels la recherche des matériaux et la nanotechnologie, toutes les forces sont les bienvenues.

UniCité : Pourquoi la proximité entre chercheurs et industriels est-elle primordiale ?

AZ : Malgré la mondialisation et le développement du monde virtuel, la proximité entre cher-

cheurs et industriels reste primordiale. Ce n'est pas un hasard si l'électronique s'est développée à Silicon Valley. L'interaction entre chercheurs et industriels est essentielle. L'impulsion est donnée parfois par les chercheurs dont les découvertes font avancer la technique, parfois par les industriels qui doivent trouver une solution à un problème particulier et qui font ainsi avancer la recherche.

UniCité : Quel sera le rôle de l'Université de Neuchâtel dans ce centre de compétence national ?

AZ : Ces prochaines semaines, l'Université de Neuchâtel sera contactée et la discussion portera sur les contributions qu'elle pourra amener. ■

Propos recueillis par
Claudine Assad



Alexandre Zehnder



Partenaires de votre réussite

**Les architectes de l'information
et de la connaissance**

INTERNET - INTRANET - EXTRANET

Créateur de solutions et intégrateur des technologies de l'information et de la communication, WebExpert est au service des entreprises, institutions et collectivités depuis 1997.

GENÈVE · JURA · NEUCHÂTEL · VAUD

www.webexpert.ch

+41 32 720 55 44

L'Université de Neuchâtel ne fume plus !

Ca y est, c'est officiel, depuis le premier jour d'octobre, l'Université de Neuchâtel est devenue officiellement « non fumeuse » ! Mais que les fumeurs se rassurent : d'élégants cendriers placés devant chaque bâtiment universitaire se tiennent prêts à recevoir leurs cendres et autres mégots... De la même manière que Rome ne s'est pas faite en un jour, l'entrée en vigueur généralisée de l'interdiction de fumer a été minutieusement préparée par une équipe motivée composée de la responsable du centre de prévention cantonal « Vivre sans fumer », de l'ingénieur de sécurité Carlos Beck et du secrétaire général Pierre Barraud.

En début d'année, le rectorat de l'Université de Neuchâtel a pris la décision d'adopter une mesure importante visant à préserver la santé des membres de la communauté universitaire et de présenter une image positive et saine de l'Université de Neuchâtel tout en améliorant le cadre de vie: depuis le 1er octobre, l'Université est donc devenue une institution sans fumée! Non pas partiellement avec l'aménagement d'espaces réservés aux usagers de la cigarette, mais intégralement, couloirs, cafétérias et halls inclus.

Cette mesure radicale vise avant tout un objectif de santé publique : de nombreuses recherches et analyses menées ces dernières années montrent en effet que la cigarette constitue un piège à tout point de vue. Un piège biologique d'abord puisque la nicotine, en alternant différents circuits neuronaux et en influant sur le système digestif, pousse sans en avoir l'air le corps à la consommation de tabac. Un piège économique ensuite, puisque le marché des cigarettes représente de telles sommes d'argent qu'il favorise l'aveuglement de certains pays sur les coûts qu'il engendre en termes de santé publique - la Suisse, à ce propos, est

considérée comme un paradis pour les cigarettiers qui s'y sont installés en masse. Un piège intellectuel finalement, puisque dépendance et appât du gain poussent les fabricants à inventer des méthodes de plus en plus cyniques pour encourager leur public cible. Et ce, pour se jouer des lois sans cesse plus restrictives en matière de publicité.

La médecine est pourtant formelle : les fumeurs vivent en moyenne dix ans de moins que les non fumeurs, soit exactement le bénéfice apporté à l'espérance de vie par les progrès de la médecine depuis 50 ans. Par cette décision, l'UniNE ne fait en outre que reconnaître une réalité : les non-fumeurs représentent près de 80% de la population suisse! En demandant aux fumeurs-euses de sortir pour « griller » cigarette, cigare et pipe, l'UniNE ne fait que rejoindre la politique en vigueur dans la plupart des universités de Suisse.

You fumez sans le savoir!

Avant la pause estivale, une étude conduite auprès d'une vingtaine de personnes choisies au hasard par l'ingénieur de sécurité et d'hygiène, Carlos Beck, avait permis de mesurer la teneur en nicotine des lieux universitaires fréquentés: les données récoltées à la Faculté des lettres et sciences humaines et dans le bâtiment principal de l'UniNE montraient que même pour une personne non-fumeuse, l'exposition à la nicotine sur ces deux sites équivaut à la consommation 3 à 4 cigarettes par jour... Une nouvelle étude - qui se déroulera au printemps 2006 - devrait montrer que la fumée, même passive, est désormais abolie de l'Université.

Bienvenue dans une université désormais sans fumée ! (vb)

Renseignements complémentaires : www.unine.ch/unisansfumee

■ « Les murs vont relâcher encore une quantité importante de nicotine au cours des mois à venir »

Carlos Beck, en votre qualité d'ingénieur santé, hygiène et sécurité, quelle importance revêt la décision du rectorat d'interdire la fumée dans les locaux universitaires?

Cette décision démontre une volonté de préserver la santé de nos étudiants et collaborateurs. Cela a un impact sur l'image de marque très positive de notre université.

Vous avez pratiqué des tests préalables à l'entrée en vigueur de la décision du rectorat, en juin 2005: quelle a été la méthode suivie et quels sont les principaux résultats obtenus?

Des badges (20) qui piègent la nicotine ont été distribués à des collaborateurs en Faculté des lettres et sciences humaines, à Unimail et dans le bâtiment de l'Avenue du 1er-Mars 26. Ils ont été portés pendant les heures de travail à l'Université. Les analyses effectuées sur les badges et sur des échantillons de salive - par l'Institut romand de la santé au travail à Lausanne - ont démontré que des collaborateurs non fumeurs absorbait l'équivalent de 3 à 4 cigarettes par jour...

Où trouvera-ton désormais les fumeurs?

L'Université étant devenu un univers sans fumée, les fumeurs sont priés d'éteindre les cigarettes avant de pénétrer dans les bâtiments universitaires et de s'abstenir de fumer à l'intérieur de ceux-ci.

Est-il prévu de pratiquer d'autres tests après quelques mois d'interdiction de la fumée? Que devraient-ils montrer par rapport aux tests de juin?

Au printemps 2006, de nouvelles analyses semblables à celles du mois de juin seront effectuées pour évaluer l'évaluation de la qualité de l'air suite à l'absence de nicotine. Ces analyses ne seront pas effectuées avant car les murs vont relâcher encore une quantité importante de nicotine au cours des mois à venir. ■

Propos recueillis par
Virginie Borel



■ « La fumée passive est un cancérigène au même titre que l'amiante ! »

Responsable du centre de prévention « Vivre sans fumer », Rachel Stauffer Babel a accompagné le projet « UniNE sans fumée » depuis ses balbutiements. Elle répond à nos questions.

Quel a été le rôle du centre de prévention "Vivre sans fumer" dans la mise en place de l'interdiction de fumer dans les bâtiments universitaires ?

Dès la prise de décision du rectorat, nous avons été contactés pour participer au groupe de travail mandaté pour l'élaboration du « UniNE sans fumée ». Nous bénéficions d'une grande expérience dans la réalisation de lieux de travail, de santé sans fumée et sommes au fait de la situation générale actuelle. Nous pouvons ainsi éviter que certaines erreurs soient reproduites...

Quel suivi assurerez-vous après le 1er octobre ?

Lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants ainsi que le jour de la rentrée universitaire nous serons présents avec des stands d'informations. Les fumeurs pourront mesurer le taux de monoxyde de carbone dans l'air expiré et bénéficier de conseils personnalisés. Comme toute l'année, nous sommes à disposition par mail ou par téléphone pour répondre aux questions et proposons des consultations spécialisées d'aide à l'arrêt.

Quels sont les risques encourus jusqu'au 30 septembre par les personnes soumises au tabagisme passif à l'Université de Neuchâtel ?

Le risque encouru varie évidemment selon la fréquence, la durée et l'intensité de l'exposition à la

fumée passive. A court terme ce sont les voies respiratoires qui risquent d'être affectées. Les études montrent que la fumée passive augmente de manière significative le risque de cancer du poumon, de maladies respiratoires chroniques et d'asthme chez l'adulte.

Les personnes qui travaillent à proximité de « lieux de pause fumée » ou dans un bureau enfumé, celles qui travaillent dans les cafétérias seront celles qui y gagnent le plus pour leur santé depuis le 1er octobre!

Contraindre les fumeurs à sortir des bâtiments constitue-t-il une tendance de société ? N'est-ce pas une atteinte à la vie privée des fumeurs ?

La question ne peut pas être débattue en ces termes, plus maintenant. La fumée passive peut tuer (400 décès par an en Suisse), c'est un cancérigène reconnu au même titre que l'amiante. On l'ignorait il y a 30 ans, aujourd'hui on le sait. Pour éviter la mise en danger de la vie d'autrui, la société se doit de prendre des mesures... de santé publique.

Quelle est, à votre connaissance, la situation dans les autres universités de Suisse et au sein des lycées neuchâtelois ?

En Suisse romande, les universités de Lausanne Genève et Fribourg sont déjà totalement « sans fumée », l'EPFL les suivra en mai 2006.

Les nouveaux étudiants neuchâtelois ne seront même pas surpris par cette mesure puisque la majorité d'entre eux ont passé leur bac dans des établissements sans fumée !

En quelques mots, qui est "Vivre sans fumer" ? Quelles sont ses principales missions ?

Depuis 2000, le canton de Neuchâtel s'est attaqué à une priorité de santé publique, la lutte contre le tabagisme, notamment chez les jeunes. Il s'est doté d'un centre d'information pour la prévention du tabagisme, « Vivre sans fumer » Neuchâtel, développé en partenariat avec la Ligue pulmonaire neuchâteloise. En plus d'un travail d'information, de prévention du tabagisme actif et passif, nous proposons des consultations d'aide à l'arrêt, formons des professionnels de la santé à la désaccoutumance au tabac et soutenons les lieux de travail qui souhaitent devenir sans fumée. ■

Propos recueillis par
Virginie Borel



Rachel Stauffer Babel,
Pierre Barraud et Carlos Beck

Lorsque la théologie fait l'ange... et le démon !

La théologie pratique neuchâteloise va vivre une rentrée académique sans pareille... Après les leçons d'inauguration de deux professeurs le 28 octobre, les portes de cette petite faculté à visage humain seront grandes ouvertes le 29... parodiant un thème à succès - pour qui est familier des ouvrages de l'auteur américain Dan Brown - « Anges et démons », la Faculté de théologie propose une journée de discussions, de jeux et de découvertes. Visite guidée.

Sans pareille, la rentrée de la Faculté de théologie neuchâteloise le sera sans nul doute ! Et à plus d'un égard... Dans le cadre de la Fédération des facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel, la Faculté de théologie du Faubourg de l'hôpital 41 assume depuis cette rentrée la formation en théologie pratique des étudiants en bachelor et assure la part du master indispensable pour exercer le ministère pastoral dans les églises romandes, elle dispenserá également des cours destinés aux étudiant-e-s de la Faculté des lettres et sciences humaines sur l'herméneutique de la tradition judéo-chrétienne. Elle constituera en outre le principal lieu de la formation doctorale en théologie pratique dans la francophonie protestante.

« L'autorité » de deux nouveaux professeurs

Pour ce faire, la Faculté neuchâteloise peut s'appuyer sur un corps professoral grandement renouvelé : venant épauler Martin Rose, professeur d'Ancien Testament en charge des cours sur l'herméneutique de la tradition judéo-chrétienne et Pierre-Luigi Dubied, en charge de la pédagogie de la religion, Lytta Basset s'occupera du dialogue pastoral et Félix Moser d'homilétique, de liturgique et de ritualité.

Fait unique, Lytta Basset et Félix Moser marqueront cette nouvelle orientation en théologie pratique en donnant leurs leçons inaugurales successivement le même jour à l'Aula des Jeunes-Rives de Neuchâtel en s'appuyant sur une unité thématique, celle de l'autorité. Félix Moser traitera de l'existence chrétienne comme style de vie. Il s'interrogera notamment sur le style à utiliser lorsque l'on veut délivrer un message chrétien aujourd'hui. Quant à Lytta Basset, elle se demandera ce que signifie « parler avec autorité » en se référant notamment au fait que les contemporains de Jésus étaient frappés par son enseignement, tant il « parlait avec autorité »... Elle cherchera également à différencier l'autorité de la science par rapport à celle de la religion.

Théologie et progrès : « anges et démons » ?

Le lendemain, samedi 29 octobre, le bâtiment de la Faculté de théologie ouvrira ses portes à chacun, initiés ou simplement curieux d'en savoir plus, notamment autour du thème « Théologie et progrès : anges et démons ? » avec, comme point central, un débat entre Denis Miéville, professeur de logique et d'épistémologie et Pierre-Luigi Dubied, professeur de théologie. Diverses présentations, brèves pour les plus pressés ou plus longues, traiteront de ce sujet, ainsi que de la théologie, en tant que discipline universitaire. Il sera également possible de partir à la découverte de la riche bibliothèque des pasteurs, de se familiariser avec l'histoire des réformateurs ou encore de voir l'évolution du rôle des pasteurs au fil du temps, ainsi que de comprendre la méthodologie développée par les théologiens. Deux jeux interactifs sur le modèle de « Qui veut gagner des millions ? » et un jeu

de piste prolongeront le questionnement des visiteurs sur le rapport liant la théologie et la science.

Passé, présent et avenir

Neuchâtel et la formation théologique forment un couple depuis le XVIe siècle : ce sont d'abord les pasteurs de l'Eglise réformée. L'organisation en faculté et l'insertion au sein de l'Université se déroulent aux XIXe et XXe siècles. En 2004-2005, la Faculté de théologie vit une restructuration en profondeur, non seulement en fonction de l'introduction du système de Bologne, mais également par les liens nouveaux établis avec les facultés de théologie de Genève et Lausanne qui se regroupent dès la rentrée 2004 sous la forme d'une fédération. La Faculté de théologie neuchâteloise est désormais à l'aube d'une nouvelle ère orientée essentiellement vers la théologie pratique... Un virage important dans l'histoire d'un couple uni depuis près de six siècles ! (vb)

Renseignements :

www.unine.ch/theol ou tél.: 032 718 1900



Pierre-Luigi Dubied, Martin Rose
Lytta Basset et Félix Moser



■ La chair et le... second souffle !

Disparues en 2004 pour cause de réorientation complète de la Faculté de théologie neuchâteloise, les « Variations herméneutiques » - ainsi que le Bulletin de l'Institut romand de pastorale édité à Lausanne - sont remplacés dès cet automne par une nouvelle publication appelée symboliquement « La Chair et le souffle ». « C'est une revue internationale et trans-confessionnelle de théologie et de spiritualité », lance avec engouement Lytta Basset, directrice de la revue qui vise à aborder le lien entre l'être humain et ce qui le dépasse... la dimension herméneutique des choses ! La Chair et le souffle offrira des approches critiques sur le lien entre la condition humaine et la vie spirituelle. A noter que cette publication réalisée à Neuchâtel est biannuelle et préparée en collaboration avec la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie de l'Université de Sherbrooke (Québec).

Intéressé-e ? N'hésitez pas à passer commande du premier numéro à paraître à la fin du mois de novembre et intitulé « Ouvertures » :

secretariat.factheol@unine.ch.

Abonnement : Fr. 30.-/an

Leçons inaugurales et Dies academicus : le retour des manifestations académiques

La rentrée universitaire coïncide avec le retour des manifestations académiques qui concernent toute l'Université, mais aussi tous les intéressés qui ont envie d'ouvrir leurs esprits à diverses interrogations qui font le quotidien des chercheurs de l'Université de Neuchâtel. La saison débutera avec une double leçon inaugurale : les deux nouveaux professeurs de la Faculté de théologie, Lytta Basset et Félix Moser donneront successivement, le 28 octobre, leur leçon d'« installation ». Sept professeurs (Matthias Blau en physique, Simona Pekarek Doepler en linguistique, Peter Kropf et Pascal Felber en informatique, Patrick Vincent en anglais, Christophe Ballif en microtechnique et Redouan Bshary en zoologie) leur succèderont d'ici juin 2006. Le programme complet et l'agenda vous attendent à l'adresse suivante :

<http://www2.unine.ch/manifsacademiques/page1483.html>

Quant au Dies academicus - journée officielle de l'Université de Neuchâtel - il aura lieu le 5 novembre à l'Aula des Jeunes-Rives sur le

thème général « Questions universitaires, réponses politiques » en présence notamment du Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche, Charles Kleiber, qui s'exprimera sur: "La Suisse, pays de la connaissance ?". Par ailleurs, cinq personnalités scientifiques majeures recevront à cette occasion le titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel : Pierre Gresser, Faculté des lettres et sciences humaines ; Oystein Fischer et Hans-Joachim Güntherodt, Faculté des sciences ; Christian Gourieroux, Faculté des sciences économiques ; Eric Junod, Faculté de théologie.

<http://www2.unine.ch/manifsacademiques/page9733.html>.

Quant aux titres universitaires, économies obligent, cette année ils ne feront pas l'objet d'une cérémonie particulière mais seront envoyés aux quelques 600 diplômé-e-s de l'Université de Neuchâtel... qui saisit cette occasion pour adresser déjà ses sincères félicitations à toutes et tous ! (vb)





CREDIT
SUISSE

Pour réussir sa carrière, il faut une vision d'avenir et le bon partenaire.

Nous recherchons une relève de qualité, capable d'enthousiasme et d'engagement, qui ait envie d'aller de l'avant, avec un sens aigu des responsabilités. Vous avez brillamment terminé vos études, vous avez une personnalité convaincante et vous faites preuve de vraies compétences sociales? Alors, vous disposez des meilleurs atouts pour faire carrière chez nous. Le Career Start vous ouvre des perspectives passionnantes au Credit Suisse, au Credit Suisse First Boston et au Credit Suisse Asset Management. Nous vous attendons.

**Qui
cherche
trouve**



La philosophie s'offre des émotions grâce à une dynamique équipe d'organisation, de g. à dr : Ivo Wallimann, Université Zurich, Christian Maurer, Anne Meylan, Christine Clavien, Université Neuchâtel et Julien Deonna, universités Lausanne-genève

Moralité et émotions, moralité et rationalité... La rentrée académique des philosophes se concentrera autour de l'amour, de la colère et de la culpabilité, trois émotions-clés de la

société humaine. Du 27 au 29 octobre, il y aura foule entre Neuchâtel et Berne pour un colloque suisse qui n'hésitera pas, une fois n'est pas coutume, à se frotter aux sciences empiriques... est-ce là les premiers signes d'ouverture d'un rendez-vous organisé en grande partie par la relève en philosophie ?

La philosophie s'offre des émotions !



bienveillance ou du remord ou encore sur la fonction des émotions morales sur les êtres humains.

Lorsqu'il s'agit de déterminer le rôle respectif des émotions et de la rationalité en philosophie morale, de nombreuses questions surgissent immédiatement. « La morale est-elle affaire de rationalité ou est-ce que les émotions ont un rôle à jouer dans la morale ? », s'interrogent en chœur les organisateurs de ce colloque issus des universités de Neuchâtel, Lausanne, Genève et Zurich. En effet, si l'initiative de ce rendez-vous automnal est le fait de l'Institut de philosophie neuchâtelois, emmené par le professeur Daniel Schulthess, l'organisation est conjointement assurée par l'Association suisse pour la relève en philosophie, Sequitur : le rôle des jeunes est donc prépondérant dans cette rencontre qui s'annonce comme un grand succès si l'on en croit le nombre particulièrement élevé de propositions de conférences venant du monde entier.

La philosophie ouverte à d'autres disciplines

Les émotions, qu'elles soient positives ou négatives, agissent comme régulatrices de la pensée et du comportement moral. Or, les philosophes classiques ont longtemps opposé le contraste moralité-rationalité, à l'image de Kant (les émotions parasitent la morale). « Aujourd'hui, on se dit que les deux ont un rôle à jouer dans la morale », lancent les organisateurs enthousiastes. « Citons par exemple le fait que la rationalité permette de déterminer quelles sont les normes morales et, dans un deuxième temps, que les émotions nous motivent à agir en respectant ces normes».

Dans le but de faire évoluer la réflexion sur les émotions, les philosophes n'excluent pas aujourd'hui de l'enrichir au moyen d'une approche interdisciplinaire : ceci explique la présence du représentant du Pôle national sur les émotions dont le siège est à l'Université de Genève. « La philosophie va s'inspirer de la

connaissance d'autres sciences pour travailler », expliquent les jeunes philosophes. La biologie et la sociologie seront au nombre de ces disciplines susceptibles d'éclairer la question des émotions et de la rationalité sous un jour nouveau, à l'image de l'apparition de la colère et sa fonction... .

Ce colloque de rentrée ne sera assurément pas commun: il consistera en l'un des rares du genre où la philosophie osera se confronter à des sciences empiriques... ■

Jeudi 27 octobre à 18h15, la conférence du philosophe Stephan Cuypers organisée par la Société romande de philosophie est largement ouverte au public.

Programme complet à l'adresse suivante : colloque.emotions@unine.ch

Au cours des dernières décennies, les émotions - au nombre desquelles l'amour - ont été l'objet de nombreuses études dans divers domaines de la philosophie. Dans le cadre du colloque intitulé « Emotions et rationalité dans la philosophie morale », les chercheurs s'interrogeront sur l'existence d'authentiques émotions morales, comme on l'a parfois pensé de la compassion, de la

« La musique classique participe à la stimulation du développement de votre bébé ». Une telle affirmation aléatoire n'est autre que l' « effet Mozart », un cas typique de construction et de dif-



fusion d'une croyance populaire qui s'apparente à une légende urbaine. Le professeur de l'Institut de psychologie du travail et des organisations de l'Université de Neuchâtel, Adrian Bangerter, et son collègue de Stanford, Chip Heath, analysent dans un article scientifique l'envergure de la diffusion du phénomène et les raisons du succès gigantesque de l'effet Mozart... un mythe qui se brise !

Mozart ne rend pas les enfants plus intelligents !

■ Le paradoxe français : plus de rouge, moins de maladies cardiaques

Imitation n'est pas raison. Les phénomènes d'imitation constituent pourtant un phénomène récurrent en psychologie sociale, à l'image d'une autre croyance populaire qu'est le « paradoxe français » : en effet selon des études scientifiques, les Français mangent en général plus gras, mais souffrent de moins de maladies cardiaques que les Américains. Pourquoi une telle disparité? La raison réside semble-t-il dans la consommation importante de vin rouge de nos voisins de l'Hexagone. Suite à cette étude, médias et industrie viticole américains se sont emparés de cette « souche fertile » pour augmenter les ventes de vin aux Etats-Unis en usant d'arguments liés... à la santé ! ■

Sans vouloir passer pour des briseurs de mythes, il faut l'affirmer d'emblée : l'écoute de la musique classique ne rend pas les enfants plus intelligents ! Pourtant, en 12 ans, l' « effet Mozart », comme l'ont appelé les scientifiques, a fait de nombreux adeptes... Et si vous regardiez de plus près dans vos collections de livres ou de CD... Se basant sur l'effet Mozart deux chercheurs, dont le Neuchâtelois Adrian Bangerter, se sont penchés sur la construction et la diffusion de croyances populaires dans le cadre d'un article* publié récemment dans une revue spécialisée, le *British Journal of Social Psychology*.

Jugez-en plutôt : en 1993, un article paru dans le magazine *Nature* soutient que les étudiants écoutant une sonate de Mozart pendant 10 minutes réalisent de meilleures performances à un test d'intelligence spatial ; en 1994 et

1997, on prouve que des enfants d'âge préscolaire ayant reçu un enseignement de solfège obtiennent de meilleurs résultats à des tests similaires... Il n'en faut pas davantage pour que phénomène appelé « effet Mozart » prenne son envol et se transforme en une véritable légende urbaine.

En recourant à des banques de données, Adrian Bangerter et son collègue Chip Heath constatent en effet que des centaines d'articles de presse font référence à cet effet Mozart. En 1998, la Géorgie est le premier Etat américain (bientôt suivi par d'autres) à distribuer des CD de musique classique aux jeunes mamans, la Floride exige que dans les jardins d'enfants subventionnés par l'Etat, de la musique classique soit diffusée quotidiennement. La propagation de l'information est internationale puisque plus de 30 pays en font mention. Des jouets pédagogiques, des collections de

Aider les talents à s'exprimer!



La Loterie Romande distribue l'intégralité de ses bénéfices à des institutions et à des projets d'utilité publique, notamment en faveur de la culture.

www.entreaid.ch

 **Loterie Romande**
Le plaisir des uns fait le bonheur des autres

CD, des livres populaires exploitant l'argument marketing des vertus de la musique classique fleurissent dans les rayons des magasins.

Jouer sur la corde sensible : l'anxiété collective

Pourquoi un tel succès pour cet effet Mozart ? Aux Etats-Unis, on a clairement touché à une corde sensible liée à l'éducation des enfants : «On a découvert que plus l'éducation primaire est mauvaise, plus on y développe l'effet Mozart comme une échappatoire pour gérer l'anxiété culturelle des parents de vouloir offrir une meilleure éducation à leurs enfants », note Adrian Bangerter qui se passionne pour le lien qui unit la science et le savoir populaire. Pour cette affirmation, Chip Heath et son collègue suisse se sont appuyés sur les indicateurs que sont le salaire moyen des enseignants, les performances scolaires des enfants

et le part du budget d'Etat octroyé par élève. Le souci de l'éducation est aux Etats-Unis entretenu dès la prime enfance : si à Stanford, la crèche universitaire (*Childhood Development Center*) décline un slogan « Préparez votre enfant au nouveau millénaire ! », à l'Université de Neuchâtel, la crèche s'appelle poétiquement « Vanille-Fraise »...

Transformation du message d'origine

On le constate, la déformation de l'information de base est importante : les nouveaux-nés n'ont jamais fait l'objet d'une étude scientifique quant à leur réaction à la musique classique ; dès 1997 cependant, ils sont davantage mentionnés dans les articles de presse que la population d'origine (des étudiants universitaires). « Les idées se propagent dans un environnement et se transforment pour mieux lui correspondre », constate Adrian

Bangerter. Ainsi aux Etats-Unis, médias et milieux politiques se sont saisis de l'information quant aux vertus de la musique classique et l'ont adaptée à leurs propres besoins (préoccupation culturelle quant à l'éducation primaire) par un phénomène d'imitation. En 1999, une étude globale (appelée aussi métanalyse) menée par un psychologue du développement a montré que l'effet général de l'écoute de la musique classique était négligeable : depuis lors, l'intérêt des médias pour l'effet Mozart est allé décroissant... ■

Virginie Borel

**The Mozart effect : Tracking the evolution of a scientific legend*



En quelques lignes quel est votre parcours académique qui vous a conduit à l'Université de Neuchâtel ?

Les questions relatives au genre sont au cœur de mes intérêts depuis longtemps et ont été centrales dans ma démarche académique. Après avoir terminé une licence en sciences politiques à l'Université de Lausanne, j'ai effectué un travail de mémoire pour l'obtention d'une maîtrise en sciences sociales, qui portait sur la contingence du travail féminin. Le DEA que j'ai entrepris ensuite à l'Université de Paris 7 était également axé sur les rapports sociaux de sexe et traitait de la contraception. Enfin, je viens de terminer une thèse en sociologie, intitulée « Genre, violences et peurs : un autre regard sur les politiques publiques et le sentiment d'insécurité » qui permet entre autres de montrer les limites d'une analyses qui n'intègre pas la dimension de genre.

Mon expérience professionnelle reflète les mêmes intérêts, puisque j'ai tout d'abord été assistante de recherche du DES études genre de l'Université de Genève, de 1996 à 1997, avant de partir en Chine et de travailler comme volontaire de l'ONU, spécialisée dans les questions de genre et de développement. Après quoi, j'ai collaboré activement, durant trois années, à toutes les étapes de la recherche internationale financée par la Commission européenne "Genre et gestion locale du changement dans sept pays de l'Union européenne", qui porte sur la féminisation des gouvernements locaux.

A partir de cette rentrée académique, vous serez maître assistante en Etudes genre à l'Institut d'ethnologie... Est-ce une orientation nouvelle au sein de l'Institut ?

Je ne pense pas que ce soit, à proprement parler, une orientation nouvelle de l'Institut, puisqu'Ellen Hertz a toujours mis l'accent sur la dimension du genre et insisté pour qu'elle se développe. En revanche, il est évident que la création d'un poste de maître assistante en Etudes genre contribue à accentuer et renforcer cette volonté.

Qu'est-ce que cela va signifier concrètement : pouvez-vous nous parler de vos orientations d'enseignement et de recherche ?

Le cours que je propose est un cours de base en Etudes genre. Le concept de genre est utilisé depuis une trentaine d'année pour rompre avec la perception courante dans le sens commun qu'il existe des différences naturelles entre les sexes. Pour autant son usage ne fait pas l'unanimité et divers points de vue se recoupent derrière cette terminologie. Qui plus est, d'autres concepts (rapports sociaux de sexe, sexage, classes sexuelles, sexe social, etc.) visent également à déconstruire les a priori concernant les différences soi-disant innées entre les hommes et les femmes. L'objectif de ce cours est donc de rendre compte des enjeux et des tensions soulevés par ces concepts et les diverses théories qui les sous-tendent, en insistant sur les thèmes récurrents tout en tentant de rendre compte des bouleverse-

« Les Etudes genre remettent en cause les différences soi-disant innées entre hommes et femmes »

Avec l'arrivée de la nouvelle maître assistante de l'Institut d'ethnologie, Marylène Lieber, les Etudes genre font une entrée officielle dans le cursus académique de l'Université de Neuchâtel.

Etudes genre

ments que leur introduction a provoqué dans les différentes disciplines. En mettant l'accent sur la difficile institutionnalisation du renversement épistémologique qu'implique une analyse en termes de genre, le cours a pour objectif de mettre au jour la façon dont ce dernier structure de façon invisible toutes les strates de la société, depuis le sens commun jusqu'à la production du savoir scientifique. Concrètement, il m'importe de présenter les principales réflexions et les recherches en la matière afin d'amener les étudiants et les étudiantes à questionner leurs a priori sur les identités et les rôles sexués et à déconstruire le caractère d'évidence qui est généralement associé à ces questions - ce qui, entre nous soit dit, n'est pas une mince affaire !

De façon plus générale, l'idéal serait d'inciter les jeunes chercheurs et chercheuses de l'Université de Neuchâtel à aborder de façon plus systématique ces questions dans leurs études. Dans un premier temps, nous comptons mettre sur pied une recherche collective où la dimension de genre sera centrale et dont le sujet reste à discuter. Pour ma part, j'aimerais pouvoir allier mon intérêt pour les questions de migrations à celui sur le genre et étudier le nouveau flux de migrants de Chine du Nord, flux qui est particulièrement féminisé.

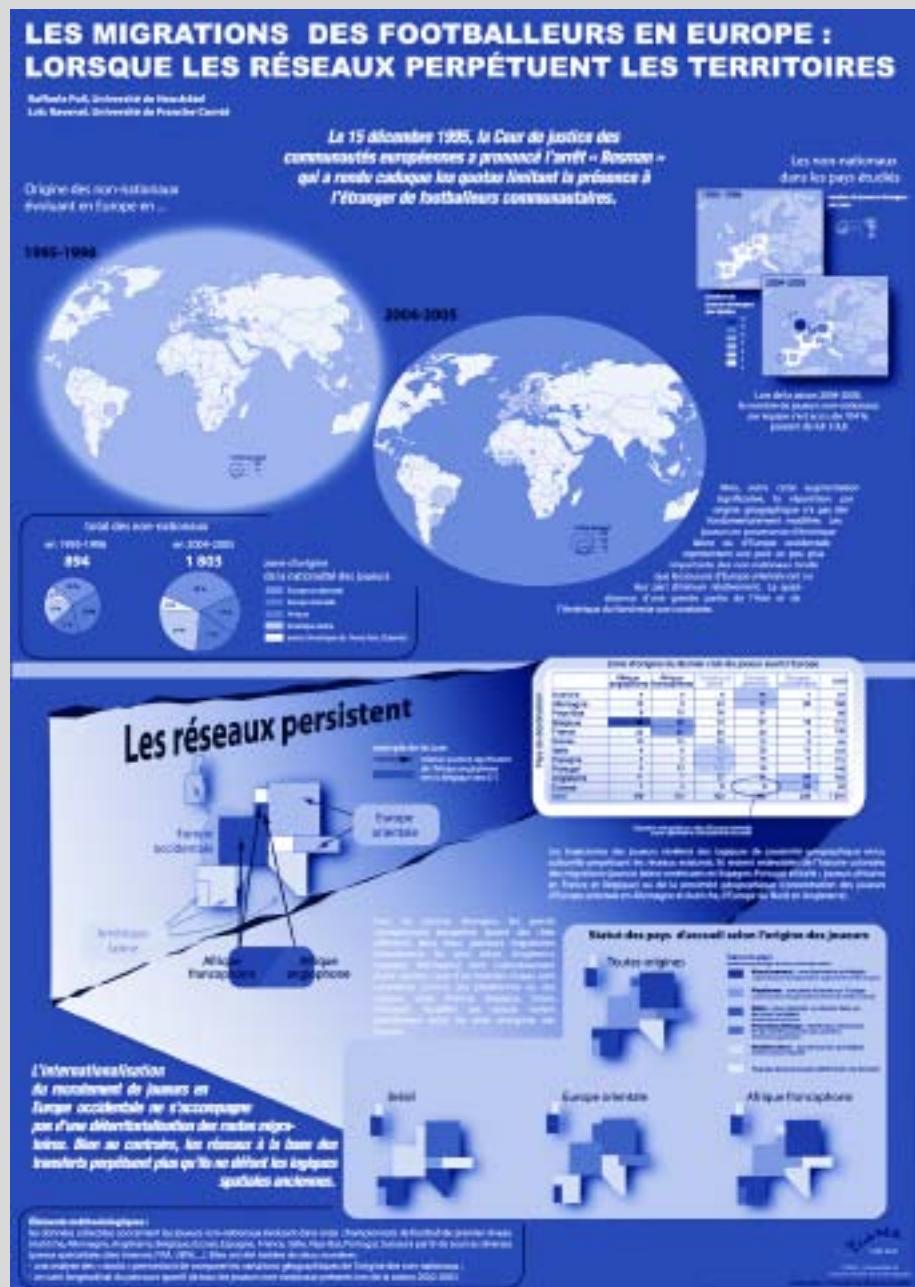
Les Etudes genre sont très peu présentes à Neuchâtel et peinent à se développer en Suisse: comment expliquez-vous cette situation ?

La Suisse est loin d'être la moins bien lotie en la matière ! Au contraire, il existe un nombre relativement élevé de cours sur le sujet en Suisse romande, comme en Suisse alémanique. Pour autant, il est certain que la reconnaissance des Etudes genre - qui sont relativement jeunes - reste minoritaire, ici comme ailleurs, et que les résistances sont encore très fortes. A mon sens, cela tient au questionnement même des Etudes genre qui remet en cause un des piliers de l'ordre social - les différences soi-disant innées entre hommes et femmes - et touche à ce que nous avons de plus profond, notre propre identité sexuée. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la réflexion scientifique a une longue tradition d'occultation des femmes et de leurs caractéristiques en tant que groupe social. Ainsi la difficile constitution d'un champ de recherche centré sur les rapports sociaux de sexe n'a rien d'étonnant.

Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter ce rôle au sein de l'Institut ? Le connaissiez-vous au préalable et si oui, par quel biais ?

Les postes en Etudes genre étant rares, pour toutes les raisons susmentionnées, je n'ai pas hésité un seul instant à postuler et j'ai été très heureuse d'avoir été choisie. L'Institut d'ethnologie a une très bonne réputation, ce qui ne gâche rien !

Propos recueillis par
Virginie Borel



Un poster

Un poster scientifique élaboré conjointement par l'Institut de géographie et le Centre international d'étude du sport (CIES) de l'Université de Neuchâtel d'une part et le laboratoire Thématiser et modéliser pour aménager (THEMA) de l'Université de Franche-Comté d'autre part vient de recevoir le 1er prix lors du concours organisé à l'occasion du 16ème Festival international de géographie de Saint-Dié des Vosges. Cette victoire est particulièrement exemplaire dans la mesure où elle témoigne

de l'utilité de la collaboration mise en place entre les partenaires franco-suisses. Les liens entre ces différentes institutions se développent chaque jour davantage dans le cadre de deux co-tutelles de thèse portant sur la géographie du sport. Le poster gagnant « Les migrations des footballeurs en Europe. Lorsque les réseaux perpétuent les territoires » présente justement une partie des résultats qui seront développés dans la thèse de doctorat de Raffaele Poli (CIES).

La presse people

et le fait divers entrent à l'Université

Avec l'arrivée d'Annik Dubied, c'est non seulement un vent de fraîcheur qui entre à l'Université, mais également des objets d'étude fort contestés : la presse people et le fait divers !

La jeune femme, nouvelle professeure boursière du Fonds national suisse de la recherche scientifique, entend bien prouver que pour maîtriser ces « rebuts médiatiques », il faut les comprendre et donc, les étudier. Rencontre.



« Les médias nous manipulent ! ». Combien de fois a-t-on entendu telle affirmation matinée d'impuissance au détour d'une conversation. Il n'en va pas autrement des faits divers qui fleurissent dans les médias et des nouvelles "people" qui envahissent les pages des quotidiens et les prime time des télévisions. « En tant que scientifique, je ne l'accepte pas, annonce tout de go Annik Dubied. Je veux comprendre pourquoi il en est ainsi ». La jeune femme ne prête pas le flanc à la critique... elle l'affirme tout de go : la presse people ou le fait divers sont dignes d'étude, même s'il sont critiquables à plus d'un égard. « Pour critiquer puis pour maîtriser, il faut comprendre. Je vois là un double enjeu : scientifique d'une part et citoyen de l'autre ».

« Un de mes paris de départ, souligne-t-elle, est que l'événement-people comme le fait divers sont des genres problématiques pour les journalistes eux-mêmes », lance la jeune femme. Méprisés à l'intérieur même de la profession, ils posent des problèmes éthiques, juridiques et même identitaires aux professionnels. En recourant à une double approche visant à l'écoute du récit de pratique du journaliste - appelée aussi sociologie du journalisme - et à l'étude de la nouvelle elle-même, on peut comprendre comment cette dernière s'est construite et quels sont ses enjeux.

Donner du sens au temps

« Cette étude en deux volets permet de confirmer la thèse du philosophe Ricoeur qui affirmait que le récit est une manière de donner du sens au temps », souligne Annik Dubied. « Raconter, c'est non seulement donner du sens au temps, mais également se comprendre soi-même ! ». Or, le récit en question est de deux ordres : celui qui est représenté par l'objet analysé et celui que le journaliste fait de sa pratique. Une partie du travail d'Annik Dubied vise donc à trouver les liens entre les deux parties afin de contribuer à une meilleure

compréhension médiatique : en sachant à quel type de récit on a affaire, on saura également quel type d'identité se cache derrière.

L'arrivée d'Annik Dubied au sein de l'Institut de journalisme et communication devrait tendre à renforcer l'orientation praticienne et interdisciplinaire de la formation neuchâteloise - emmenée par le journaliste Antoine Maurice - tout en renforçant une dynamique de recherche incluant les étudiants inscrits dans cette discipline. La jeune professeure sera d'ailleurs soutenue dans ses recherches par deux candidates au doctorat, la sociologue Yvonne Jaenchen et la journaliste Cécile Rais.

Chargée d'un enseignement sur la sociologie de l'image à l'Université de Neuchâtel depuis 2002, Annik Dubied citera désormais volontiers le « people » en exemple dans ses cours, afin que les recherches qu'elle entend conduire pendant quatre ans sous l'égide du FNS enrichissent ses enseignements. ■

Virginie Borel

■ D'Arsène Lupin au fait divers

Rencontrer Annik Dubied, c'est d'emblée croiser un large sourire. On sent la jeune femme heureuse de revenir sur « ses » terres. En effet après une maturité, la Neuchâteloise d'origine a obtenu une licence à Lausanne grâce notamment à un mémoire en linguistique textuelle sur... Arsène Lupin ! Comment est-elle donc passée du roman policier au fait divers ? Partie en Belgique en 1995 pour décrocher un DEA en communication, la jeune femme est alors en prise directe avec un triste fait divers largement diffusé, l'affaire Dutroux. Sur la demande de l'Université catholique de Louvain et de son département de communication, Annik Dubied prolonge donc son séjour belge pour obtenir un doctorat portant sur le fait divers. « A Louvain, je suis sortie de ma discipline pour

devenir interdisciplinaire. J'ai observé comment les matières interagissaient au sujet d'un même thème tout en restant dans ma discipline d'origine, la narratologie », explique Annik Dubied. « Mon travail de thèse a notamment consisté à adapter des outils de sociologues et de gens de lettres et de les adapter à ma problématique ». De retour en Suisse, elle occupe pendant cinq ans un poste de maître-assistante dans le cadre du DEA en sciences de la communication et des médias de l'Université de Genève. Annik Dubied se réjouit de sa nomination neuchâteloise qui va lui permettre d'approfondir ses recherches tout en renforçant la dynamique de la recherche au sein de l'Institut de journalisme et communication. ■

Johnson & Johnson
DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

**Un pôle d'excellence
au service de la
chirurgie de pointe.**

La baisse du désir post-partum : analyse d'un problème de société

Présentée par les experts médicaux et paramédicaux comme une problématique individuelle et essentiellement féminine, la baisse ou l'absence de désir sexuel après l'accouchement est peut-être moins pathologique qu'il n'y paraît... c'est ce que révèle le mémoire de fin d'études de Caroline Hirt qui analyse dans son travail la construction d'un « problème » social.

Caroline Hirt n'aime pas les sujets faciles... Choisir pour thème de mémoire de fin d'études la baisse ou l'absence de désir sexuel après l'accouchement et analyser la construction d'un problème social n'est pas chose aisée lorsqu'on a 28 ans et... pas encore d'enfant !

Pourtant, lorsqu'on la rencontre, la jeune femme se montre volontiers à évoquer son sujet de mémoire... rien de plus normal lorsque l'on sait qu'elle y aura travaillé pendant près de deux ans ! Licenciée en journalisme et en ethnologie, la jeune femme hésitait quant aux choix de l'orientation de son mémoire... Partant du constat que la thématique de la sexualité est omniprésente dans tous les médias (le magazine Elle n'avait-il pas titré en 2001 : « Sexe, amour, désir : aujourd'hui les femmes disent tout ! »), Caroline Hirt a cependant noté que les couples hétérosexuels avec enfants étaient quasiment ignorés dans les magazines. Pourquoi ? La « banalité » ne fait-elle pas suffisamment recette ?

En plus des outils que lui avaient fournis ses études en journalisme, Caroline Hirt a recouru à



ceux de la sociologie, de l'anthropologie et du féminisme pour mieux cerner ce sujet : « L'interdisciplinarité permet de faire avancer la recherche », revendique la jeune femme. A la lumière du filtre de son analyse de base, Caroline Hirt a ainsi choisi d'approfondir la question de la sexualité post-partum...

Un cadre essentiellement médical

Encore fallait-il trouver des interlocuteurs pertinents pour approfondir cette question... Malgré de minutieuses recherches, la

jeune femme ne trouve pour ainsi dire aucune trace d'articles dans les magazines faisant référence à cette thématique ! La baisse de désir post-partum est en effet presque exclusivement traitée dans le cadre professionnel des sciences médicales ou paramédicales. Or, les articles scientifiques récoltés sur ce sujet parlent tous de la sexualité post-partum comme étant problématique et, de surcroît, féminin...

Quant aux témoignages des femmes concernées, ils se



concentrent pratiquement uniquement sur des sites Internet spécialisés sous la forme de forums de discussions.

Intriguée par cette situation très cloisonnée, Caroline Hirt a cherché à obtenir des témoignages : « Si sur les forums Internet les gens discutent, il est difficile d'obtenir un face à face pour aborder cette question, relève-t-elle. Naît alors un fort sentiment d'individualité, voire de culpabilité : suis-je la seule à vivre ceci ? ». Pour se faire une idée précise, Caroline Hirt a donc recueilli les

récits de quelque 60 à 80 femmes sur Internet et a finalement pu mener quatre entretiens en face à face.

Une « affaire de femmes » ou de couple ?

Sur la base des discours entendus et de la manière dont ces témoignages étaient construits, Caroline Hirt a cherché à savoir pourquoi la baisse de désir sexuel après l'accouchement était présentée comme une « affaire de femmes » et non pas liée au couple comme on pourrait légitimement le penser. Il ressort

des différents discours une homogénéité des causes de cette baisse voire absence de désir : il est unanimement question de facteurs physiques (les hormones), voire psychiques.

Selon les recherches menées par Caroline Hirt, il ressort que l'émergence de la question de la baisse de désir post-partum date des années 80. A partir de cette époque, ceux qui en parlent sont autant d'experts (la gynécologie, les biosciences, les sciences de la psyché) qui se focalisent sur le corps de la femme et sur la période post-partum. « Or si l'on écoute les femmes, principales actrices de cette question, il est démontré que cette perte de désir n'est pas essentiellement un problème de femme, mais un problème de société », lance Caroline Hirt. Et de citer la fatigue - non seulement liée à la naissance d'un enfant, mais aussi et surtout aux tâches ménagères -, la pression du partenaire ou encore l'interrogation plus fondamentale sur la nature de la relation qui unit le couple...

« Mon travail de mémoire n'apporte pas de solutions, mais entend proposer de nouvelles pistes de discussions en sortant de la circularité du

sujet. Cela montre également l'importance de créer des lieux de discussion ! », explique la nouvelle diplômée de l'Université de Neuchâtel. En impliquant les femmes dans le discours relatif à la baisse de désir sexuel - ainsi que les différents acteurs qu'elles intègrent dans le phénomène à l'image des hommes notamment -, on peut alors cesser de se focaliser sur la période du post-partum et retrouver la situation qui peut prévaloir dans le cas d'un couple sans enfant par exemple... ■

Virginie Borel

La « success story »

d'une Jurassienne à Harvard...

A 29 ans, Stéphanie Schwab connaît un parcours académique à faire pâlir d'envie les plus ambitieux. Jugez-en plutôt : après une licence en sciences politiques de l'Université de Neuchâtel et quelques années de pratique dans le marketing, la jeune femme vient de décrocher un prestigieux MBA à Harvard. Récit d'un parcours doré...

Si vous avez fait vos études à l'Université de Neuchâtel entre 1994 et 1998, peut-être reconnaîtrez-vous la jeune femme dissimulée dans le costume traditionnel des diplômés de Harvard...

Jurassienne d'origine, Stéphanie Schwab a fréquenté le lycée de Porrentruy avant de s'orienter vers les sciences politiques à Neuchâtel : « J'ai d'abord choisi l'Université de Neuchâtel parce qu'elle était proche de chez moi, mais j'ai rapidement apprécié l'aspect généraliste de la formation pour laquelle j'avais opté, mais aussi l'environnement fantastique dans lequel j'évoluais », sourit la charmante jeune femme dont l'esprit vif fait mouche. « L'Université de Neuchâtel m'a appris une certaine discipline, ainsi qu'une manière de structurer mes idées ».

Licence en poche, Stéphanie Schwab commence par voyager une année en Allemagne, aux Etats-Unis et en Amérique centrale avant d'être engagée par L'Oréal à Zurich comme cheffe de produit d'une des marques du groupe. La clé de ce premier poste prometteur ? « J'ai eu la chance de rencontrer quelqu'un qui a cru en moi... et puis le site Web était fantastique ! », lance la jeune femme dont les fées semblent s'être penchées sur son berceau... Après L'Oréal,



Stéphanie Schwab va acquérir d'autres outils dans la division marketing d'un autre groupe prestigieux, Unilever à Genève. « Mais au fond de la tête, j'avais la volonté de reprendre des études ».

Un long processus vers l'immatriculation...

Le MBA d'Harvard représentait-il un plan de carrière ? « Ce n'est pas suffisant de choisir une université pour son nom... toujours est-il qu'Harvard est très réputée pour le « general management ». En 2002 - après avoir déterminé des critères de choix très pointus (« Un MBA oui, mais aux Etats-Unis, sur la côte est et dans une grande université ! ») et entendu certains « anciens » du MBA d'Harvard -, la diplômée neuchâteloise passe des examens d'entrée, suit un processus d'immatriculation particulièrement exigeant doublé d'une longue réflexion personnelle. Acceptée en avril 2003, la jeune femme débutera son MBA en août 2003 pour obtenir son grade universitaire en juin de cette année.

Au cœur du programme de MBA d'Harvard, la jeune Suisse note l'extrême interactivité des méthodes d'enseignement : près

de 90% du temps est dévolu à des études de cas où l'opinion des étudiants est sans cesse requise : « L'accent est mis sur le processus d'apprentissage de la connaissance plutôt que sur le contenu ». C'est dans ce système très solidaire que se forge l'esprit d'équipe cher aux Américains : « Le système éducatif reflète des choix de société, affirme Stéphanie Schwab, en Suisse, on vous apprend à être modeste ; ce n'est pas le cas aux Etats-Unis ». Et on le comprend d'autant mieux lorsque l'on sait que la « volée » 2005 du MBA d'Harvard comptait 900 lauréats, soit dix sections de 90 personnes !

Le fil conducteur de la carrière

Mais au fait, pourquoi au juste se lance-t-on dans un MBA ? « J'avais la volonté de donner un sens à ma carrière : l'une des opportunités du programme que j'ai suivi réside dans le fait qu'on a le temps de se poser des questions, de savoir ce qui fait sens pour soi-même », lance une Stéphanie Schwab devenue philosophe. A long terme, le fil conducteur de la carrière de la jeune femme semble être clairement lié à un produit concret. « L'ambition qu'a encouragée Harvard, c'est l'envie de gérer une marque, affirme-t-elle. Mais un MBA, c'est avant tout une boîte pleine d'outils, pas une fin en soi ».

Pour l'heure, au bénéfice d'un permis provisoire de travail aux Etats-Unis, Stéphanie Schwab a décroché un emploi dans la plus importante entreprise de com-

merce (« retail ») du pays (de la production à la promotion sur les points de vente). Elle devrait ensuite poursuivre son parcours doré dans le management de marque pour le compte d'une prestigieuse société de sous-vêtements... un tremplin vers la concrétisation de son rêve professionnel ? ■

Virginie Borel

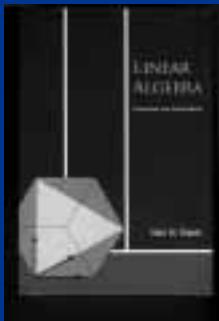


■ Le coût d'un MBA américain

La Confédération n'octroyant pas de bourses pour des études postgrades proposées en Suisse, le « nerf de la guerre » d'un prestigieux MBA est avant tout financier... Pour celui d'Harvard, il faut débourser plus de Fr. 150'000.- (frais d'immatriculation et de logement) que Stéphanie Schwab a pu partiellement

emprunter à la Fondation pour le développement économique jurassien. « Il faut pouvoir se payer un MBA à Harvard mais après, on retrouve ses billes... il faut oser se lancer », affirme la jeune femme « dopée » par sa carrière américaine naissante... ■

Bibliographie



L'algèbre linéaire neuchâtelois diffusé aux quatre coins du monde

Le mathématicien neuchâtelois Alain Robert vient de publier un ouvrage de référence sur l'algèbre linéaire destiné aux étudiants en sciences de différentes disciplines (mathématiques, physique, chimie, informatique, ingénierie). Ce livre intitulé « Linear algebra, Examples and Applications » est paru chez World Scientific, un éditeur bien implanté en Asie, en Europe et aux Etats-Unis : si la diffusion de l'ouvrage suit normalement son cours, l'Université de Neuchâtel pourrait, par le biais de cet ouvrage de référence, bientôt se retrouver présente aux quatre coins du monde ! Ce d'autant plus que l'éditeur a fait de cet ouvrage l'un de ses favoris...

Ce livre court mais rigoureux approche les idées principales de l'algèbre linéaire au moyen d'exemples méticuleusement choisis et d'applications particulièrement marquantes. Si le public visé est avant tout étudiantin, les scientifiques avertis désireux de rafraîchir leur culture mathématique de base devraient y trouver également leur compte. Le livre signé Alain Robert constitue également une bonne introduction à l'analyse fonctionnelle et à la théorie du quantum puisqu'il est question des principes généraux de l'algèbre linéaire.

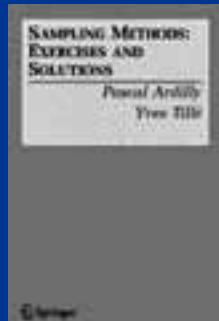
« *Linear Algebra, examples and applications* », 372p. paru aux éditions World Scientific



Parution du « Best of » du Programme prioritaire « Demain la Suisse »

Le Programme prioritaire de recherche « Demain la Suisse » (PP-CH) du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) restera sans doute pendant longtemps comme l'une des principales initiatives visant la promotion des sciences sociales - comprises dans leur acceptation la plus large - en Suisse. Avec un champ thématique plus étendu que celui des Programmes nationaux de recherche, PP-CH a encouragé la recherche appliquée et la constitution de réseaux interdisciplinaires de recherche, et favorisé les mesures permettant le renforcement structurel des sciences sociales dans notre pays. Ainsi, entre 1996 et 2004, plus d'une centaine de projets de recherche répartis en cinq modules thématiques (travail, individu et société, science et technologie, société d'information et média, changement des institutions) ont été soutenus par le programme, sans compter de nombreuses mesures structurelles, dont par exemple la mise en place du Panel suisse des ménages et le soutien accordé au SIDOS, deux institutions basées à Neuchâtel. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur le site : www.swiss-science.org.

Une sélection de 12 articles phares parmi les meilleures contributions issues des projets de recherche réalisés dans le



Théorie des sondages : exercices et solutions en anglais

cadre du PP-CH viennent d'être publiés dans un volume édité sous le titre de *Contemporary Switzerland : Revisiting the Special Case* auprès de la célèbre maison d'édition Palgrave-Macmillan à Londres. L'ouvrage co-édité par le professeur Milad Zarin-Nejad de l'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel est divisé en trois parties consacrées respectivement au mode de vie, au marché du travail et aux institutions politiques suisses. Parmi les contributeurs à cet ouvrage figurent deux autres professeurs neuchâtelois, à savoir Franziska Tschan de l'Institut de psychologie du travail et des organisations (co-auteure avec N. Semmer, A. Elfering, W. Kälin et S. Grebner de « Young Adults Entering the Workforce in Switzerland : Working Conditions and Well-being ») et Christian Suter de l'Institut de sociologie (co-auteur avec K. Iglesias de « Relative Deprivation and Well-being : Switzerland in a Comparative Perspective »).

Le nouvel ouvrage du professeur de statistique neuchâtelois, Yves Tillé - rédigé à quatre mains avec son collègue Pascal Ardilly -, regroupe 116 exercices de méthodes d'échantillonnage... avec leurs solutions ! Cet ouvrage paru en anglais est en fait la traduction d'une version française parue en 2002 aux éditions Ellipses à Paris « Exercices corrigés de théorie des sondages ». Les exercices, groupés en chapitres, sont précédés par un bref résumé théorique expliquant les principaux résultats utiles à la compréhension des résultats. Certains exercices développent les aspects théoriques des sondages, alors que d'autres traitent de problèmes plus appliqués.

Destiné en priorité aux étudiants avancés, aux professeurs et aux praticiens de sondages, l'ouvrage aborde de manière vivante et moderne les techniques de l'échantillonnage et les méthodes de calibration appropriée, ainsi que la compréhension de problèmes liés à la non-réponse.

“*Sampling methods: Exercises and Solutions*”, 382 p. est paru aux éditions Springer, ISBN: 0-387-26127-3